SELARL ACTIAJURIS
Dominique LE GALL & Christophe GUEGANTON & Hervé DEUFF & Marc RIOU
Huissiers de Justice Associés
5, Rue colbert - C.S. 61918
29219 BREST Cédex 1
Tél : 02.98.46.26.57 E. Mail : contact@actiajuris.fr Fax : 02.98.46.06.82

ACTIAJURIS

PROCES VERBAL DE CONSTAT

5 Rue colbert
CS 61918
29219 BREST CEDEX 1
Tél.02.98.46.26.57 - Fax.02.98.46.06.82
Cmb n°15589 29718 01262793844 40

LE LUNDI QUINZE NOVEMBRE
DEUX MILLE VINGT ET UN
à 14 heures 00

A LA REQUETE DE :

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE BREST KERINOU - UNIVERSITE, immatriculée au RCS de BREST n° 309 409 399, dont le siège social est 156/158 rue Robespierre, 29200 BREST, FRANCE, agissant diligences de son représentant légal en exercice

M'AYANT EXPOSE :

Lequel m'ayant préalablement exposé que poursuivant la saisie immobilière d'un bien immobilier appartenant à :

Propriété de :
Madame Laurie-Anne CREN
Monsieur David KERHORNOU

Agissant en vertu :

D'un commandement valant saisie immobilière signifié en date du 24/08/2021

Et des articles R322-1 à 322-3 du Code de Procédure Civile d'exécution,

Et en l'absence de paiement intégral des sommes dues dans le délai de 8 jours imparti à

Propriété de :
Madame Laurie-Anne CREN
Monsieur David KERHORNOU

Qu'il convient de procéder à la description du bien immobilier sis :

4 rue Albert Yvinec

29200 BREST

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

J'ai Marc RIOU, Huissier de Justice Associé au sein de la SELARL ACTIAJURIS titulaire d'un office d'huissier de justice près du TRIBUNAL JUDICIAIRE de BREST à la résidence de BREST (Finistère),

JE ME SUIS RENDU CE JOUR

4 rue Albert Yvinec
29200 BREST

OU ETANT J'AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

occupant le local, et conformément aux articles L142-1, L322-2 et R322-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, deux personnes témoins majeurs et d'un diagnostiqueur qui ne sont ni à mon service ni au service du créancier.

En présence de :

- ABC IMMODIAG, agissant diligence de son représentant légal en exercice, 10 rue Colbert - 29200 - FRANCE

- Monsieur Michel CALONNEC, Témoin

- Monsieur Michel LOURDEL, Témoin

- Madame Laurie-Anne CREN, 4 rue Albert Yvinec - 29200 - FRANCE, Propriétaire

- Monsieur David KERHORNOU, 4 rue Albert Yvinec - 29200 - FRANCE, Propriétaire

Monsieur KERHORNOU s'oppose à ce que les témoins et le diagnostiqueur rentrent dans le logement et profère des menaces non équivoques. Il m'autorise à instrumenter seul. Il s'oppose également avec menace à la prise de photographies dans les chambres. L'ensemble de ma mission s'exerce dans un climat de tension extrême .

CONDITIONS D'OCCUPATION DU LOGEMENT

La maison est occupée par les propriétaires comme résidence principale.

LOCALISATION DU BIEN

A BREST (29200) 4 rue Albert Yvinec, une maison à usage d'habitation comprenant :
- au sous-sol : une cave
- au rez-de-chaussée : un garage , un hall d'entrée, une cuisine aménagée, un séjour, un WC
- à l'étage : 3 chambres, une salle d'eau avec WC
- combles aménagés en grande pièce
- un jardin

Figurant au cadastre à la section DX n° 232 (2a 25 ca)

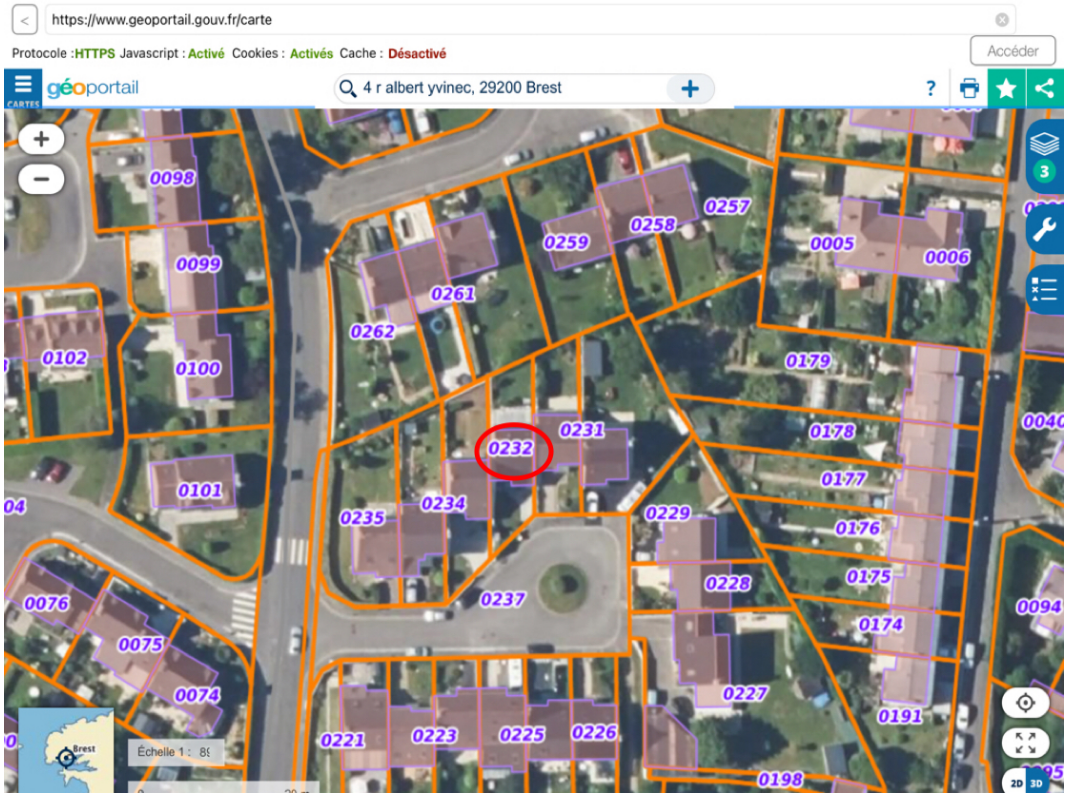

1. Image fournie à titre d'illustration (Source geoportail.gouv.fr)

PHOTOS DE LA RUE

1.

RÉFÉRENCE DE L'ACTE

De la copie exécutoire du jugement rendu le 10 Juillet 2019 par le Tribunal de Grande Instance de BREST (RG n° 17/01687 - Minute n°230), définitif au vu du certificat de non appel délivré par le Greffe de la Cour d'Appel de RENNES le 10 janvier 2020.

Au rez de chaussée :

ENTRÉE

L'accès se fait par une porte PVC avec vitrage. Le sol est recouvert d'un carrelage, les murs et plafond sont peints.

1.

2.

WC

Une porte en bois avec moulures est en place. Le sol est recouvert d'un carrelage. Le bas du mur est recouvert de faïence et les parties supérieures comme le plafond sont peints. Le point lumineux est en place. Le toilette est en place. Un sabord donne une lumière naturelle à la pièce.

1.

2.

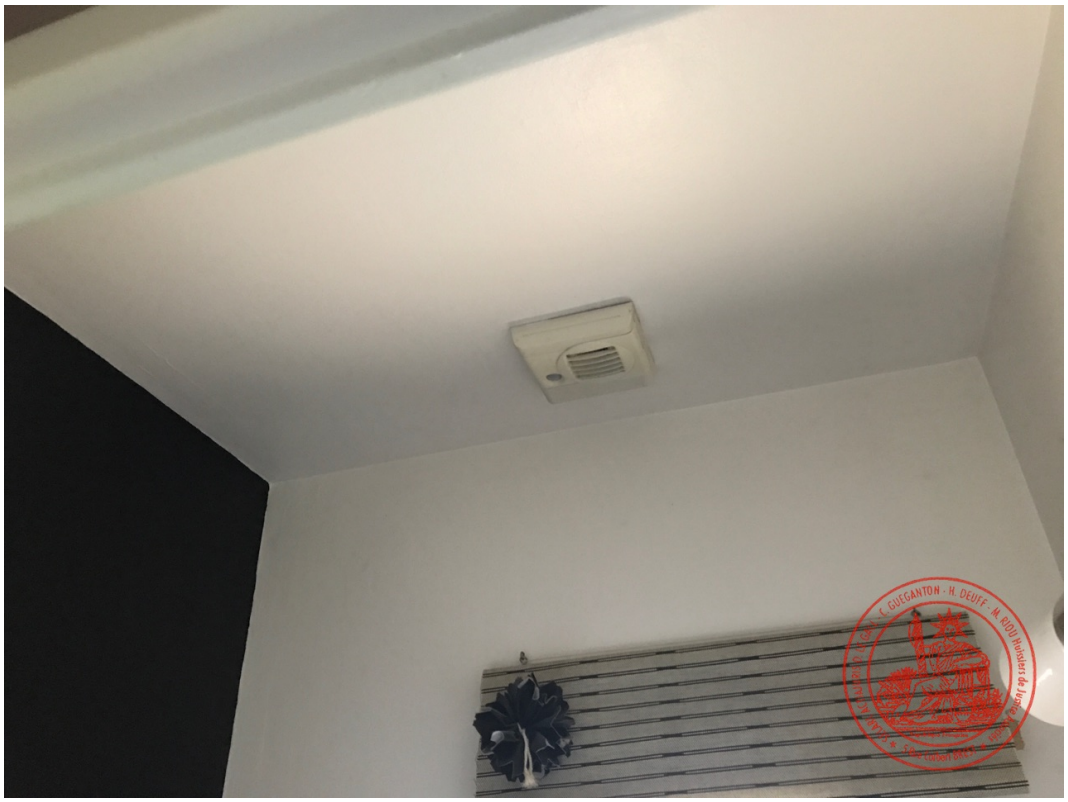

3.

PIÈCE DE VIE

Le sol est recouvert d'un carrelage en bon état avec plinthes. Les murs sont peints. Des ouvriers PVC avec volet sont en place. Les équipements électriques d'éclairage et de chauffage sont en place. Un poêle est présent dans la pièce avec habillage à l'arrière. La pièce est en bon état général.

1.

2.

3.

4.

CUISINE

La cuisine est ouverte sur la pièce de vie. Le sol est recouvert d'un carrelage en bon état avec plinthes. Les murs sont peints ainsi que le plafond. Une baie vitrée avec volet donne sur le jardin. Une cuisine aménagée en bon état est en place. Une table haute est en place. Les équipements électriques d'éclairage et de chauffage sont en place.

1.

2.

GARAGE

Il fait aujourd'hui office de pièce. La porte de garage a été remplacée par une baie vitrée. Les murs et plafond sont peints. Le sol est revêtu de carrelage. Les évacuations d'eau sont en place recevant des machines. Les équipements électriques et d'éclairage sont en place.

1.

2.

3.

4.

5.

Au 1er étage :

CHAMBRE 1

Elle est située côté rue. Le sol est recouvert d'un parquet stratifié en bon état. Les équipements électriques d'éclairage et de chauffage sont en place. Un vélux donne sur l'extérieur. La pièce est en très bon état.

CHAMBRE 2

Une porte peinte avec moulure est en place. Le sol est recouvert de revêtement stratifié en bon état. Les plinthes sont en place. Les murs sont revêtus et le plafond est peint. Les équipements électriques d'éclairage et de chauffage sont en place. Elle donne côté jardin.

CHAMBRE 3

La chambre est de grande taille. Une porte bois avec moulure est en place. Les murs et plafond sont peints. Les équipements électriques d'éclairage et de chauffage sont en place. Une fenêtre PVC avec volet roulant manuel donne sur le jardin .

ESCALIER

Un escalier bois en bon état dessert l'étage.

1.

2.

3.

4.

5.

SALLE DE BAIN

Une porte coulissante donne accès à la salle d'eau depuis le couloir de distribution. Le sol est recouvert d'un carrelage en bon état. Les murs sont recouverts de carrelage toute hauteur. Le plafond est peint. Une douche à l'italienne est en place. Un meuble double vasque avec miroir est en place. Un vélux donne une lumière naturelle à la pièce. L'ensemble est en très bon état. Les équipements électriques d'éclairage et de chauffage sont en place.

1.

2.

3.

4.

SOUS-SOL

L'espace est situé sous la maison accessible depuis le garage par un escalier bois. Le plafond est isolé. Les murs sont bruts et le sol est peint. les équipements, électriques d'éclairage et de chauffage sont en place.

1.

2.

3.

4.

5.

6.

Au 2eme étage :

CHAMBRE 4

Une porte avec moulure est en place . Le sol est recouvert d'un parquet stratifié. Les murs et plafond sont peints. Deux vélux sont en place. Les équipements électriques, de chauffage et d'éclairage sont en place.

Autres parties :

EXTÉRIEUR

À l'arrière de la maison se trouve un jardin aménagé en bon état avec bordure de gravier et terrasse surplombé d'une toiture translucide sur charpente bois. Le jardin arrière est clos de mur . Les équipements d'éclairage sont en place.

1.

2.

3.

4.

5.

DIAGNOSTICS

Du fait de l'opposition et des menaces de Monsieur KERHORNOU David, qui refuse avec violence verbale l'accès à la maison au diagnostiqueur, il n'est pas possible de les réaliser.

REMARQUE GÉNÉRALE

Il s'agit d'un bien qui a fait l'objet d'une rénovation intérieure récente de qualité avec un bel aménagement intérieur et un jardin arrière avec terrasse en bon état.

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Coût de l'acte
(Décret 96-1080 du 12/12/1996)

Emolument (Art A444-10)	219,60 €
Vacation (Art A444-18)	74,40 €
Déplacement (Art A444-48)	7,67 €
Sous total HT	301,23 €
TVA à 20%	60,25 €
Taxe fiscale Art. 302 bis Y	0,00 €
Débours Art. R.444-12	0,00 €
TOTAL TTC	**361,48 €**

Marc RIOU
Huissier de Justice